



# LES DÉCIDEURS

PAR Carole Bellemare (à Rotterdam) avec Corinne Caillaud [www.lefigaro.fr/decideurs](http://www.lefigaro.fr/decideurs)

## ➤ ALIX MORABITO Galeries Lafayette

La directrice adjointe des achats de l'homme prend le poste nouvellement créé de « fashion editor ». Ancienne du Printemps, elle fut aussi directrice de collection accessoires et licences chez Chloé. Elle rapportera à Elisabeth Cazorla, directrice prêt-à-porter.

## ➤ PIERRE-HENRI BIGEARD IFP Énergies nouvelles

La direction générale de l'organisme public évolue. Jusqu'alors DGA en charge de la recherche scientifique et technologique, il élargit son périmètre à l'innovation, dont était responsable Pascal Barthélemy, également DGA. Ce dernier prendra d'autres fonctions au sein du groupe. Georges Picard demeure DGA chargé de l'administration d'Ifpen et de la gestion de ses filiales.

## ➤ EVELYNE FRIEDEL Taylor Wessing



L'avocate associée du cabinet est élue avocat de l'année 2016 en droit de l'Union européenne par Best Lawyers. C'est la deuxième fois que cette spécialiste en droit commercial, des affaires et de la concurrence est distinguée par ses pairs.



## ➤ Les Hénokiens priment à Rotterdam le PDG hollandais Pieter van Oord

Quelque peu énigmatiques jusqu'à présent les Hénokiens ! Si le nom parle à certains, pas toujours évident pour le grand public de les identifier vraiment. « *Le club le plus fermé du monde* », avec des membres discrets disséminés dans neuf pays et liés par une philosophie commune, mais pas une secte ! Créée en France en 1981, l'association regroupe 47 entreprises familiales et bicenténaires, dont les descendants contrôlent au moins 50 % du capital.

### Prix Léonard de Vinci

Le Néerlandais Willem van Eeghen, représentant d'une entreprise de compléments alimentaires, qui la préside, sera en première ligne aujourd'hui à l'hôtel de ville de Rotterdam pour la remise par le maire au PDG Pieter van Oord du 6<sup>e</sup> prix Léonard de Vinci, organisé avec François Saint-Bris, le président du Château le Clos Lucé, dernière demeure du génie de la Renaissance. Ce prix a été créé pour récompenser des entreprises familiales audacieuses et promouvoir le modèle de croissance dynamique et durable que défendent les Hénokiens, dans le respect des valeurs des fondateurs. Tradition, modernité, créativité, voilà justement les

ingrédients de la réussite et de la pérennité du groupe hollandais Van Oord, spécialiste depuis un siècle et demi du dragage, remblayage et de l'off-shore. Représentant de la quatrième génération, Pieter van Oord, père de quatre enfants, est à la tête d'un groupe florissant de 2,6 milliards de chiffre d'affaires et de 5 000 salariés, qu'il s'efforce de renforcer afin de le transmettre le moment venu à la génération suivante.

Agilité et innovation sont les maîtres mots de ce fan de ski et de vélo, roulant depuis 1994 pour l'entreprise dont il est le chef de peloton depuis sept ans. Si à l'heure des start-up et de la domination du CAC 40, il peut paraître « *un peu anachronique de récompenser des entreprises familiales âgées* », Gérard Lipovitch, le secrétaire général des Hénokiens, estime qu'au contraire ces dernières ont plus que jamais une carte à jouer. Car, grâce aux nouvelles technologies, elles peuvent investir et développer leurs métiers dans différents secteurs de l'industrie. « *Sans urgence à montrer des profits dans le trimestre qui vient.* » Mais néanmoins tournées vers l'avenir. « *Nous sommes des passeurs* », martèle le président du Clos Lucé. Pour François Saint-Bris, le prix Léonard de Vinci s'inscrit « *dans le fil de la transmission du maître à l'élève* ».

C. B.

## ➤ OSAMU SUZUKI Suzuki Motor



Le patriarche de 86 ans, qui a passé la main l'an dernier à son fils après 37 ans aux commandes, renonce à ses autres fonctions, hormis celle de président du conseil d'administration. Par ailleurs, le constructeur japonais d'automobiles, qui avait reconnu le mois dernier avoir utilisé des méthodes trompeuses de mesure de la consommation de carburant de ses voitures, va prendre des sanctions disciplinaires. Les dirigeants vont renoncer à leur prime et leurs rémunérations seront réduites de 20 % à 40 % pendant six mois. Le directeur de la division technologique abandonne son poste.

## ➤ DIONY LEBOT Société générale

Pilier du groupe depuis 1986, elle remplacera, en tant que directrice des risques, Benoît Ottenwaelter, qui part à la retraite, et intégrera le comité exécutif. Jean-François Grégoire succédera à cette dernière dans ses précédentes fonctions, comme directeur délégué des risques. Il deviendra membre du comité de direction, tout comme Alvaro Huete dans ses fonctions de responsable adjoint des activités de financement et responsable des activités de financement pour le Royaume-Uni. Ces nominations seront effectives au 1<sup>er</sup> juillet.

